**ANNEXE 2 - Les opérations de maintenance préventive (À réaliser sur l’ensemble des onduleurs)**

Le titulaire assurera les interventions nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement des installations en respectant à minima les recommandations du constructeur et les normes en vigueur, comprenant :

* Contrôle de l’environnement de l’onduleur *(Accessibilité, température et propreté du local.)*
* Contrôle de l’installation électrique amont/aval *(Protections, Section des câbles, raccordement, isolement par rapport à la terre)*
* Contrôle et inspection mécanique de l’onduleur *(Resserrage de la boulonnerie, Test de continuité des connectiques)*
* Contrôle des divers circuits d’alimentation interne à l’onduleur (*Vérification des tensions, Ajustement des réglages si nécessaire)*
* la réparation de tous les défauts constatés sur l'onduleur en état de fonctionnement normal ;
* Contrôle des alarmes et contact rapportés
* Test d’autonomie batterie (*Contrôle des tensions batteries et du courant de décharge, consignation des valeurs de tensions pour pouvoir comparer les tensions dans le temps)*
* Contrôle des Ventilateurs et nettoyage des grilles d’aérations *(Les ventilateurs ont une durée de vie théorique de 5ans à vérifier à chaque maintenance)*
* Contrôle, resserrage des connexions et dépoussiérage du boîtier by-pass
* les recommandations destinées à assurer ou à améliorer la fiabilité de l'équipement ;
* la vérification des consommables (condensateurs, ventilation, batteries, ...) ;
* le conseil auprès du Pouvoir adjudicateur dans les domaines concernés par le présent Marché
* la rédaction d'un compte-rendu de visite détaillé, machine par machine sur fiche indépendante reprenant l'ensemble des points de contrôle, les mesures ainsi que les recommandations destinées à assurer ou à améliorer la fiabilité de l'équipement.

Cette liste de prestation n’est pas exhaustive. Le Titulaire pourra la compléter et la détailler dans son offre s’il le juge nécessaire. De même, il indiquera dans son mémoire technique les gammes de maintenance qu’il compte mettre en place.